



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET GASTRONOMIQUE

Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence
la cérémonie au cours de laquelle

Simona FRANKEL
Consul Général d'Israël
et

Robert MIZRAHI
Président du Comité Français pour Yad Vashem pour le Sud de la France

remettront à titre posthume la Médaille et le Diplôme de « Juste parmi les Nations »
à **Denise VIGUE-FORT, Antoine VIGUE et Marie-Françoise PAYRE-VIGUE**
pour avoir sauvé Henry GLUCK.

le jeudi 10 juin 2010 à 17 h 30
Salle des Etats de Provence
Hôtel de Ville
13100 AIX EN PROVENCE

La Médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem
aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs
sous l'occupation allemande (1940-1944) au péril de leur vie.

La Médaille sera remise à
Lucette VIGUE
ou à ses fils Jean-Pierre et Jacques VIGUE

